

Flavien PRAT
Hameau de SIA
65120 – LUZ ST SAUVEUR
Tél. 06 08 35 36 61

à ABAFIM
16, avenue de la Marne
65000 – TARBES

PLI R/AR

Luz Saint Sauveur, le 17 mai 2022,

Monsieur,

Je reviens vers vous dans le prolongement de l'offre d'achat que j'ai signée, par votre intermédiaire, concernant mon immeuble sis « Hameau de Sia » à 65120 – LUZ SAINT SAUVEUR et dans laquelle, Mr Xavier BARBES et Mme Laure BRIOT, demeurant à 47300 – STE COLOMBE DE VILLENEUVE, acceptaient, le 1^{er} avril 2022, les conditions de prix (immeuble : CENT QUINZE MILLE EUROS et DIX MILLE EUROS d'honoraires d'agence).

Cette transaction n'était assortie d'aucune condition suspensive.

J'ai, pour ma part, accepté cette offre le 7 avril 2022 soit dans les vingt jours de sa réception par mes soins.

Or, sans nouvelle de votre part ni de celle des acquéreurs potentiels (qui avaient, aux termes de l'offre, DIX jours pour se désister sans justification), j'ai pris contact téléphonique avec vous. Vous m'avez alors informé que les personnes engagées dans l'acte d'achat n'envisageaient plus de donner une suite à cette proposition bien qu'ils l'aient acceptée.

Cette décision ne m'a, à ce jour, été officiellement notifiée ni par les signataires de la promesse d'achat ni par vous-même.

J'ai donc décidé de me tourner vers vous, en votre qualité de professionnel de l'immobilier pour :

- Obtenir copie de la notification que vous avez faite à l'acquéreur de mon acceptation de l'offre et du récépissé de la réception de ce document (LR-AR)
- Obtenir confirmation écrite de votre part et copie du désistement des acquéreurs
- Vous demander de me faire part de vos intentions de dédommagement à mon égard à la fois pour non information du vendeur du désistement qui, semble-t-il, avait été porté à votre connaissance sans que je n'en sois informé par vos soins ainsi que pour les pertes de chance de vente aux conditions fixées dans l'offre

En l'absence de réponse ou de proposition satisfaisantes sous quinzaine, je me verrai dans l'obligation de vous demander, en votre qualité de professionnel intermédiaire au contrat, donc de garant des intérêts des parties, de mettre en demeure les signataires de la promesse d'achat d'exécuter leur engagement solidairement avec vous.

Recevez mes meilleures salutations,

